

Autres informations

GEII

- [Les stages](#)
- [Après le BUT](#)
- [Informations complémentaires](#)
- [Contact](#)

Les stages

Afin de valider votre BUT, vous devrez au cours de la deuxième et de la troisième année effectuer deux stages en entreprise deux périodes de stage en 2e et 3e année aux semestres 4 et 6.

Vous avez la possibilité d'effectuer ce stage à l'étranger, pour cela il faut vous adresser au bureau des relations internationales.

Défini avant le début du stage, le sujet d'étude peut consister en l'analyse d'un aspect particulier de l'activité de l'entreprise, un travail sur un thème précis, la conception ou la réalisation d'un projet. Cette confrontation aux réalités concrètes de l'entreprise permet à l'étudiant de faire le point sur ses aptitudes et ses goûts.

Chaque étudiant est suivi pendant la durée du stage par un enseignant du département et placé, dans l'entreprise, sous la responsabilité d'un tuteur. Le stage donne lieu à l'élaboration d'un rapport et à une soutenance orale dont la note contribue à l'obtention du diplôme.

Après le BUT

Poursuite d'études :

Que ce soit pour un master, un IAE ou toutes autre formation, il appartient à chaque étudiant de faire remplir les différents dossiers d'inscription par les enseignements et les avis de poursuites d'études par la Cheffe de département.

Tout dossier devra passer par le secrétariat et tout dossier incomplet sera retourné à l'étudiant

Emplois :

- Chargé d'étude
- Chargé d'essais
- Développeur
- Informaticien industriel
- Responsable d'équipe et de fabrication
- Coordonnateur maintenance

Informations complémentaires

Des salles informatiques sont mises à votre disposition à la bibliothèque ou d'autres salles sur demande auprès du secrétariat du département. Elles sont uniquement réservées aux étudiants inscrits et l'utilisateur doit être en mesure de montrer sa carte d'étudiant en cas de contrôle, il ne doit en aucun cas transmettre ses identifiants URCA à d'autres étudiants.

Pannes : signaler à **Rachid Azegagh (service informatique)**, tout problème de dysfonctionnement, pannes diverses.

ATTENTION : NE JAMAIS INSERER DE LOGICIELS OU DE PROGRAMMES EXTERIEURS OU FICHIER AVEC EXTENSION ZIP/BAT/COM/ARJ/EXE POUVANT PROPAGER DES VIRUS.

Intranet de l'IUT : <http://intranet.iut-troyes.univ-reims.fr/>

Site internet du département : geii.iut-troyes.univ-reims.fr

Contact

Chef du département et adjoint	Bastien JACQUOT Agnès DELAHAIES geii-troyes@univ-reims.fr - (03 25 42 71 24
Directeur des Etudes	Stéphane LEBONVALLET stephane.lebonvallet@univ-reims.fr - (03 25 42 71 15
Assistant du département	Emmanuel CHAMPONNOIS emmanuel.champonnois@univ-reims.fr (03 25 42 46 12